

L'Afrique des pauvretés à l'heure du COVID-19

Georges Courade

DANS **POLITIQUE ÉTRANGÈRE 2021/1 Printemps**, PAGES 39 À 52
ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0032-342X

ISBN 9791037303066

DOI 10.3917/pe.211.0039

Date de mise en ligne : 09/03/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2021-1-page-39?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

L'Afrique des pauvretés à l'heure du COVID-19

Par **Georges Courade**

Georges Courade est directeur de recherche honoraire à l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Il a notamment publié *L'Afrique des idées reçues*, Paris, Belin, 2016.

En 2020, l'Afrique reste le continent le plus pauvre de la planète, pauvreté que combat l'aide internationale qui la définit avec ses normes et outils. Fait social total, la pauvreté en Afrique s'inscrit dans l'histoire des sociétés sans État protecteur si bien qu'il faut dépasser les approches habituelles pour la comprendre. Si le COVID-19 ne semble pas avoir eu l'impact qu'il a eu ailleurs, les vulnérabilités de ce continent mondialisé mettent à l'épreuve une « résilience » hors du commun.

politique étrangère

Dans un continent potentiellement riche, les Africains sont restés pauvres en dépit de six décennies de lutte contre la pauvreté. Le COVID-19 les affectera, même si son impact y semble moins élevé qu'ailleurs en janvier 2021 : l'expérience des crises sanitaires y étant plus forte que dans les pays occidentaux, le savoir-faire sociétal africain saura sans doute mieux contenir les effets du coronavirus.

La pauvreté est l'expression de déficits de pouvoir d'achat, d'aliments, de soins et de droits personnels et collectifs. Intégrés dans des familles élargies, à la ville ou à la campagne, dans des groupes hiérarchisés ou segmentaires, les Africains pauvres ont des besoins à satisfaire et des droits à faire valoir dans des sociétés inégales, autoritaires, anomiques, mais aussi corrompues. C'est dans ce contexte – souvent chaotique – que la pandémie va accélérer les processus de paupérisation. Extravertis depuis l'épisode colonial et puissamment connectés au monde, les Africains ont intégré la société de « comparaison », et le ressentiment qui en découle.

Penser les pauvretés ou les chiffrer pour les combattre ?

*Les approches simplistes d'un fait social total*¹

En 2015, plus de 400 millions d'Africains vivaient avec moins de 1,90 dollar par jour selon la Banque mondiale – chiffre évidemment approximatif. Un indicateur plus complet a été établi pour le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) : l'*Oxford Poverty & Human Development Initiative* (OPHI). Il mesure la mortalité infantile, la malnutrition, la scolarité, les services accessibles (électricité, eau potable, sanitaires), le combustible utilisé, le sol de l'habitation et les biens possédés (radio, télévision, vélo et moto). Cet indice de pauvreté multidimensionnelle donne un poids plus élevé à la santé et à l'éducation qu'aux conditions de vie. Résultat : 593 millions d'Africains vivraient dans la pauvreté en 2020.

D'un côté, on cherche à savoir de quelle somme d'argent dispose un individu chaque jour, et le pouvoir d'achat qu'elle lui confère. De l'autre, on essaie de déterminer le niveau de satisfaction de ses « besoins essentiels » (de l'alimentation aux soins médicaux en passant par l'éducation). S'y ajoutent les critères des compétences acquises, de l'intégration sociale de l'individu, comme sa participation aux décisions qui le concernent. Tout ceci vise l'individu plus que la famille, et c'est là un « arrêt sur image » qui ne tient pas compte de l'entraide et des parcours de vie.

La pauvreté monétaire touche plus des 2/3 des habitants du Soudan du Sud, de Madagascar et du Zimbabwe. La pauvreté multidimensionnelle caractérise notamment le Niger, le Tchad, le Burkina Faso et l'Éthiopie. Enfin, la pauvreté est rurale dans 8 cas sur 10. Elle touche les tâcherons, les vendeurs à la sauvette, les mendiants et les journaliers ; mais les populations serviles des sociétés encore féodales (pays Haoussa-Fulani, etc.) se trouvent hors des radars de l'aide internationale. De plus, les enquêtes budget/consommation – fondements des indicateurs –, n'intègrent ni les aléas sociaux ni les imprévus fréquents.

Saisir toutes les dimensions et l'évolution de la pauvreté – relative ou absolue, objective ou ressentie – s'avère donc complexe. L'aide internationale, publique ou caritative, ne veut voir que la pauvreté qu'elle combat. En fait, chaque matin, une majorité d'Africains ne savent pas de quoi leur journée sera faite.

1. K. Beegle et L. Christiansen (dir.), « Accélérer la réduction de la pauvreté en Afrique », Banque mondiale, 2019 ; S. Alkire *et al.*, « Pauvreté multidimensionnelle en Afrique », *OPHI briefing*, n° 43, 2016 ; R. Jennings et C. Oldiges, « Understanding Poverty in Africa », *OPHI Briefing*, n° 56, 2020.

Des ruraux marginalisés aux citoyens à la recherche d'une vie « augmentée »

Les pauvres sont partout en Afrique. Visibles ou invisibles, sédentaires ou mobiles. Dans les campagnes, ce sont les « saisonniers » des plantations industrielles, les éleveurs du Sahel – contraints aux échanges inégaux –, les enfants des plantations ivoiriennes de cacao ou les chercheurs de coltan en République démocratique du Congo. Mais aussi l'immense majorité des paysans et leurs femmes vendant quelques produits vivriers sur les marchés. Si le pauvre migre en ville avec son baluchon pour tout patrimoine, existent aussi les défenseurs de styles de vie minoritaires : des pasteurs nomades aux pygmées.

En ville, la privation accompagne la déstructuration des liens sociaux et familiaux, avec la remise en cause des rôles traditionnels. Depuis les années 1980, la promesse de l'ascension sociale par l'éducation n'est plus tenue. D'où le nombre de diplômés chauffeurs de taxi dans les pays ayant pratiqué la fuite en avant universitaire. La « débrouille » permet au plus grand nombre de gagner un peu d'argent – en particulier les femmes : revente, artisanat alimentaire, maraichage ou vivrier marchand, voire basculement dans la petite délinquance ou dans la prostitution.

La fin de l'apartheid en Afrique du Sud² a conduit nombre de ruraux à affluer dans les *townships* (ghettos) des métropoles, pour vivre dans des « boîtes d'allumettes » dépourvues d'électricité ou d'assainissement. Les besoins résidentiels restent criants, en dépit de la construction de plusieurs millions de logements sociaux depuis 25 ans... Ceci s'ajoute à l'explosion du chômage résultant de l'ouverture économique après l'autarcie d'avant 1994. Réponse du pouvoir : des programmes de travaux publics pourvoyeurs d'emplois temporaires. Frustrés, les nouveaux citoyens affrontent la police, brûlent des pneus et ont développé une criminalité hors de contrôle.

De Nairobi à Lagos, de Kinshasa à Dar Es Salam, d'Antananarivo à Casablanca, ont surgi, à côté des cœurs de ville, d'immenses taudis. Représentant souvent 70 % de ces métropoles, ils sont le reflet de politiques d'austérité coercitives et ségrégationnistes. La rue est au centre de la vie sociale, sans trottoir, sans signalétique, aux profondes ravines creusées par chaque saison des pluies. Elle est animée par des hordes d'enfants, des vendeurs à la sauvette, et par tous ceux qui y cherchent leur chance. Une bataille sans fin s'y déroule entre les pauvres qui occupent

2. M. Houssay-Holzschuch, *Crossing Boundaries*, t. 3 : *Vivre ensemble dans l'Afrique du Sud postapartheid*, Université de Paris 1, thèse d'habilitation à diriger des recherches, 2010.

les lieux sans autorisation ni titre foncier pour y survivre, et les autorités soucieuses de lotir, d'équiper en réseaux et de quadriller l'habitat. On fait déguerpir les occupants illégaux avec des bulldozers et la troupe. Les nouveaux arrivants de brousse s'y pressent pour y construire et y cultiver, si bien que ces métropoles horizontales développent des tentacules à des dizaines de kilomètres du centre, asphyxiant ce qui tient lieu de transports urbains. Qu'importe la dureté de la vie, les pauvres s'accrochent à cet ersatz de ville parce qu'elle reste un lieu où l'on espère « une vie augmentée ».

Être pauvre quand l'État-providence n'existe pas

La pauvreté apparaît de manière différente quand n'existe même pas d'État-providence. En Afrique, pas d'assurances sociales – sauf celles qui sont liées à un salariat formel, qui ne concerne qu'un pourcentage très limité de la population active. Maladie, handicap, accident du travail, vieillesse, famille, chômage : la prise en charge des risques sociaux est faible ou inexistante. Un système de pension existe dans les pays les plus dotés ; mais en revanche pas de minima sociaux, ni d'allocations ou de revenus de solidarité.

Peu d'associations fournissent des repas aux sous-alimentés urbains. Le Programme alimentaire mondial (PAM) offre parfois du travail contre de la nourriture (*Food for work*). Que surviennent des catastrophes médiatisées, et l'humanitaire international apparaît avec véhicules climatisés aux criards logos. Tout cela accompagne une aide alimentaire européenne ou américaine peu ou pas ciblée, la subvention de denrées de base importées (brasures de riz au Sénégal), l'alimentation des enfants dans les écoles (longtemps pratiquée pour ouvrir ainsi des marchés), ou les opérations de supplémentation nutritionnelle des enfants par les *French doctors*. Certains programmes facilitent l'accès aux services de base (santé, éducation et logement) par le biais ciblé d'exonérations de frais, de bourses d'études, etc. Cela reste cependant insuffisant.

L'Afrique du Sud est le seul pays à disposer d'un système complet de sécurité sociale financé par l'impôt et des cotisations³. Indemnisation du chômage, des accidents du travail, prise en charge de la maladie et de la maternité sont liés au travail et aux versements effectués. Les citoyens sud-africains ont accès à des soins de santé primaires gratuits. L'assistance sociale regroupe certaines prestations couvrant l'accueil d'enfants

3. J. Reysz, « Le développement de la sécurité sociale sud-africaine : origines, avancées et insuffisances », *Revue française des affaires sociales*, n° 1, 2018, p. 13-32.

adoptés, l'invalidité des adultes, les pensions aux personnes âgées, ou l'aide sociale d'urgence.

« *Mille petits ne valent pas un grand* » : *pauvreté et inégalités dans l'ajustement et la mondialisation*⁴

Après avoir subi et dénoncé les politiques d'ajustement structurel, les élites africaines ont adhéré au néolibéralisme, comme le montre le projet de NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) adopté en 2003, qui a pour objectif de développer le continent par l'investissement privé et l'intégration régionale. Après deux à trois décennies de « stabilisation de la demande » ont surgi des classes moyennes (90 à 300 millions selon les indicateurs...) avec le retour de la croissance. *Black Diamonds*⁵ et tycoons milliardaires écrasent les démunis de leur morgue, si bien que l'Afrique du Sud et le Rwanda ont gagné leurs palmes au classement mondial des inégalités.

Issus de groupes différents, ces enrichis jouent la carte de la solidarité pour garder leurs privilèges, mais n'hésitent pas à manipuler le champ de l'ethnicité et à utiliser la piétaille pour provoquer des troubles, comme en Côte d'Ivoire ou au Kenya. Pour s'enrichir de manière conséquente, il faut entrer dans le cercle protégé du pouvoir, qui distribue les prébendes : discrimination positive, monopole d'importation ou de distribution de certaines denrées, rachat d'entreprises publiques bradées, partenariats avec des firmes étrangères. Hors de la tour de contrôle étatique, grands délinquants, entrepreneurs religieux ou chefs de milices armées prospèrent, comme les chefferies traditionnelles (roi des Zoulous, chef des Mourides...). La libéralisation des filières, des importations et des prix, s'est traduite en opportunités d'enrichissement pour les commerçants les mieux placés. L'accaparement des terres (*land grab*) est récemment devenu une autre voie d'accès à la prospérité.

Le cercle protégé du pouvoir distribue les prébendes

Le « ruissellement » a-t-il fonctionné pour les démunis ? On peut en douter. La fermeture des frontières et la xénophobie dans les pays d'accueil des migrants africains (Côte d'Ivoire, Afrique du Sud, Kenya, Nigeria, etc.) ne laissent que peu de portes de sortie aux personnes cherchant à fuir leur condition, qui ne sont pas les plus pauvres. D'où la

4. « Poverty and Shared Prosperity: Taking on Inequality », Banque mondiale, 2016.

5. Note de la rédaction : « Black Diamonds » est une expression employée dans l'Afrique du Sud post-apartheid pour désigner les Noirs appartenant à la classe moyenne. S. Chevalier, « Les "Black Diamonds" existent-ils ? Médias, consommation et classe moyenne noire en Afrique du Sud », *Sociologies pratiques*, n° 1, 2010, p. 75-86.

bascule vers une économie de la violence au profit des nouveaux « seigneurs de la guerre » – reconfigurés en djihadistes – au Sahel et au Soudan, au Mozambique ou en Somalie.

Des processus de paupérisation induits par les sociétés et le développement

*La pauvreté induit une forte fécondité qui aggrave elle-même les conditions d'existence des pauvres*⁶

Avec un taux de fécondité total de 4,3 naissances par femme, l'Afrique connaît l'accroissement de population le plus rapide du monde. Elle s'avère ainsi à contre-courant d'autres pays qui ont eu des niveaux de développement similaires et des naissances nombreuses dans les années 1950, comme la Corée du Sud par exemple. Mortalité infantile élevée, mariages précoces, éducation des filles insuffisante, assurance-vieillesse et contraception difficiles d'accès ont contribué à maintenir ces taux en Afrique subsaharienne.

Actuellement, la fécondité des femmes les plus pauvres y est en moyenne deux fois plus élevée que celle des femmes aisées. La baisse du pouvoir d'achat produit par l'ajustement structurel n'a pas conduit les Africains à réduire le nombre de bouches à nourrir comme l'a fait l'Amérique latine. Et c'est par l'éducation des femmes et un début de prospérité que le recul de la fécondité adviendra.

*La « famille-providence » ne constitue pas nécessairement le bouclier attendu*⁷

En période difficile, chacun est renvoyé à sa communauté d'appartenance, dernier filet de sécurité. Tout Africain se sait appartenir – plus ou moins selon les circonstances – à un tout communautaire régulé par des traditions. La « famille-providence » peut aussi être perçue comme une forme de contrôle social. Si la communauté aide (hébergement d'enfants, fonds pour « faire sa vie » en ville ou à l'étranger), un contrôle tatillon inflige souvent l'égalitarisme dans la pauvreté. Et les migrants actifs opèrent des transferts de toutes sortes vers la famille élargie. Ces échanges inégaux

6. B. Schoumaker, « Pauvreté et fécondité en Afrique sub-saharienne : une analyse comparative des enquêtes démographiques et de santé », *Étude de la population africaine*, vol. 19, 2004, p. 13-45. Selon les estimations de l'Institut national d'études démographiques (INED), l'Afrique australe n'avait en 2020 que 2,4 enfants par femme, l'Afrique du Nord 3,1, et l'Afrique occidentale et centrale plus de 5.

7. G. Courade, « Paupérisation et inégalités d'accès aux ressources », p. 26-49, in G. Winter (dir.), *Inégalités et politiques publiques en Afrique : pluralité des normes et jeu d'acteurs*, Paris, Karthala, 2000.

profitent aux personnes âgées quand elles sont à la tête d'une descendance importante. Menace voilée dans ce tableau en demi-teinte : la sorcellerie, en Afrique centrale ou à Madagascar, constitue un pouvoir ambivalent qui peut dissuader de jouer la carte de la solidarité africaine, et décourager celui qui réussit.

In fine, un pauvre est d'abord un individu seul. Ne pas participer aux réseaux de sa communauté d'appartenance constitue une menace directe pour son existence, aggravée quand les conditions économiques globales deviennent de plus en plus sévères.

Des stratégies informelles de survie aux résultats limités

En période de crise, le chef de famille vulnérable tente de multiplier les sources de revenus, et de disperser le risque avant de réduire ses dépenses : pluriactivité, mise au travail des femmes et des enfants, transferts plus nombreux de charges et migrations éventuelles. Il cherche à réduire le nombre de bouches à nourrir et le coût des enfants et des vieillards. Les enfants en pension seront renvoyés chez leurs parents biologiques... On remet en cause les « solidarités » quand le besoin d'être aidé est le plus fort, ce qui aggrave la situation de tous.

Le développement spontané du secteur informel (micro-entreprises sans comptabilité ou emplois ruraux non agricoles) n'amortit pas les processus de paupérisation. Évolution défavorable, en période difficile les petites entreprises passent du quasi-formel à l'informel de survie. Le travailleur indépendant s'adapte à un environnement économique délicat en jouant sur son temps de travail comme sur sa rémunération ou celle de ses salariés, sans respecter la moindre norme sociale.

Les « traditions africaines » limitent fortement l'émancipation des « cadets sociaux »

Remises en cause par l'individualisme urbain, les « traditions africaines » maintiennent un ordre social où jeunes et femmes, pauvres et populations serviles ne peuvent disposer de tous leurs droits personnels ou économiques. Ces « traditions » sont d'autant plus prégnantes qu'elles ont été réinventées par les administrations coloniales⁸, associant les autorités traditionnelles à la gestion des colonies sur la base de normes locales, fluides et changeantes. Hybridations adaptées lors des délégations de pouvoir pour le prélèvement de l'impôt ou l'arbitrage des conflits civils, elles ont souvent été conservées après les indépendances.

8. E. Hobsbawm et T. Ranger, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

Élites et notables ont ainsi pu maintenir les privilèges fonciers des anciens sur les jeunes, des autochtones sur les allochtones, ou le contrôle des femmes dans les sociétés rurales. Ces phénomènes n'ont pas manqué de susciter des revendications de toutes natures dans les zones soumises à la pression humaine, en augmentation un peu partout dans une Afrique brutalement densifiée. Dans les sociétés les plus patriarcales, la situation des femmes est pire que celle des jeunes. Au choix matrimonial contraint s'ajoute un accès limité au foncier, sans compter les possibles mutilations sexuelles.

La situation des femmes est pire que celle des jeunes

Vendant sur les marchés les produits vivriers qu'elles ont récoltés, les femmes contribuent le plus aux besoins des enfants et des vieillards et se substituent souvent aux hommes quand ils sont sans ressources. En ville enfin, les plus éduquées ont moins de chances que les hommes de trouver un emploi formel, à qualification égale.

L'insécurité foncière grandissante alimente la pauvreté rurale

La colonisation de peuplement a privé des dizaines de millions d'agriculteurs d'accès sécurisé à des terres ayant un potentiel vivrier suffisant. La privation foncière a pris différentes formes, et eu diverses conséquences : colonisation des Blancs en Afrique du Sud, en Algérie ou au Zimbabwe ; colonisation des Peuls lors du djihad d'Usman Dan Fodio en Afrique de l'Ouest ; transferts massifs forcés d'Éthiopiens vers les terres basses tropicales ; déplacements de populations, par exemple du Burkina Faso ou du Rwanda vers les « terres neuves » de la Côte d'Ivoire et de la République démocratique du Congo, etc. Enfin, on assiste au XXI^e siècle à un accaparement massif de terres pour des projets agro-industriels.

En résulte une demande de réforme agraire impossible à satisfaire, comme l'a montré le Zimbabwe plongé par Mugabe dans l'insécurité alimentaire. L'Afrique du Sud s'est pourtant lancée dès 1994 dans une réforme agraire *soft*, par rachat aux Boers des terres accaparées par la force entre 1913 et 1994. Vaine tentative. En 2017, 72 % des fermes sont possédées par des Blancs et 4 % par les Africains – pourtant les plus nombreux⁹. D'où la revendication d'une réforme sans compensation qui mettrait en péril le compromis historique de 1994 et une agriculture industrielle performante.

9. Ministère du développement rural et de la réforme agraire, « Land Audit Report. Phase II: Private Land Ownership by Race, Gender and Nationality », Pretoria, novembre 2017.

« *Quand les éléphants se battent ce sont les herbes qui subissent* »¹⁰

De nombreux pays d'Afrique (Éthiopie, Somalie, Soudan, République Centrafricaine, Nigeria, Mali, etc.) sont en proie à la violence, depuis longtemps. Groupes armés et « corps habillés » se battent et se payent sur les populations les plus vulnérables. Pour ces dernières, survivre c'est donc quitter leurs maisons et leurs terres, leurs animaux et leurs greniers, leurs ancêtres et leurs cultures pour résider dans des camps durant des années... Déplacés ou réfugiés, est-ce un avenir pour les pauvres ? En 2019-2020, le Haut-Commissariat aux Réfugiés décomptait près d'un million de déplacés au Cameroun anglophone et dans l'extrême-Nord, plus de 500 000 en République centrafricaine et au Burkina Faso, etc.

Dans ce registre du tragique, l'Éthiopie dirigée par un prix Nobel de la paix occupe une place de choix, depuis que, dans les années 1980, le régime de Mengistu Hailé Mariam a regroupé un habitat dispersé dans des villages-casernes le long des routes. Densément peuplé, le pays abrite au moins 7 millions d'exploitations de moins de 0,5 hectare aux statuts fonciers précaires. Violences et déplacements ont continué après le départ du « Négus rouge » dans cette fédération ethnique : conflit entre Somalis et Oromos en 2017, ou rébellion du Tigré matée par l'armée fédérale en 2020.

Plus l'État est handicapé, moins il protège les pauvres

Les pauvres ont besoin de l'État – d'un État contrôlé par la population – pour les protéger et les émanciper, mais ils s'en méfient et le contournent. Celui-ci reste trop souvent soumis aux clans et clientèles, et ses ressources fiscales proviennent bien plus des douanes que des contributions citoyennes. Un État répressif très présent s'oppose à un État-barrière régulant fort peu une aide internationale qui impose ses « conditionnalités ».

Au quotidien, dans les sociétés les plus corrompues, l'État est prédateur par l'action de ses agents (policiers, douaniers, etc.), ce qui pénalise les moins dotés en capital social et crée des inégalités d'accès aux biens et services de base. Du coup, les exigences étatiques (collecte de l'impôt, réglementations diverses) apparaissent outrecuidantes, induisant un incivisme assez général. Ceci ne favorise ni les arbitrages, ni les régulations indispensables pour lutter contre les processus de paupérisation. Point critique, la gestion étatique du foncier se réalise souvent contre paysans et éleveurs attachés à des terres que le pouvoir entend cadastrer sans considération pour l'ensemble des ayants droit. C'est ainsi que les terres

10. Proverbe camerounais. Voir Amnesty international, « Les droits humains en Afrique, rétrospective 2019 », 2020.

de parcours, biens collectifs, sont aujourd'hui ouvertes à tous les usagers au détriment des éleveurs.

Les pauvres loin des radars de l'éducation et de la santé

Se développer, c'est pouvoir accéder à l'éducation. Du fait de l'absentéisme des enseignants et de la surcharge des classes, l'école n'offre pas aux plus pauvres le bagage scolaire et l'apprentissage agricole minimaux. La fréquentation scolaire reste encore problématique pour les filles et pour les plus pauvres en l'absence de cantine gratuite.

L'accès aux soins – autre marqueur du développement – est aussi très dégradé. La panoplie des « soins de santé primaires » est loin d'être proposée partout, et les médicaments contrefaits ou sans principe actif sont vendus sur le trottoir des villes. La vaccination est pratiquée seulement dans les pays les mieux gérés. L'Afrique pauvre paye un lourd tribut à des épidémies fréquentes, comme le VIH-Sida ou Ebola. Malnutrition et sous-nutrition sévissent encore un peu partout. Au total, l'espérance de vie y varie selon les régions¹¹ : 58 ans en Afrique centrale contre 73 ans en Afrique du Nord. Ces différences reflètent la qualité des équipements et pratiques sanitaires, mais sont aussi la conséquence de milieux plus ou moins pathogènes.

Le développement rural échoue quand il procède par substitution au lieu de se reconstruire sur les savoirs des pauvres

Le développement comme stratégie de modernisation et de croissance des niveaux de vie s'est emparé des sociétés africaines depuis 1950. L'Europe y a transplanté tout ce qui « avait marché » dans sa reconstruction après-guerre : équipements économiques et sociaux, enclaves modernisées (plantations industrielles, usines de biens de consommation), diffusion de technologies (plants améliorés, culture attelée, système d'irrigation, etc.) et d'organisations collectives. Ceci a valorisé l'accès à la mer et les axes d'évacuation des matières premières, suscitant un exode rural d'ampleur dans les zones délaissées.

Ici et là, l'État a modernisé une filière agricole, un secteur industriel ou une région, redonnant aux familles ciblées la responsabilité de poursuivre l'effort... à leurs frais et au risque d'engendrer de nombreux échecs. Les développeurs n'ont touché au mieux que 10 à 15 % de la population rurale (Cameroun). Pourtant, l'approvisionnement alimentaire des métropoles ou la restauration rapide urbaine ont montré les capacités des pauvres à se développer sans béquille extérieure.

11. Données démographiques de l'INED (2020).

Vivant dans de très petites « fermes » – 70 à 100 millions d'exploitations subsahariennes ont moins de 2 hectares –, les agriculteurs s'adaptent aux crises : défrichement de terres marginales, migrations temporaires, emprunts auprès d'usuriers, ou exode rural définitif. Une partition agroécologique a fini par surgir d'innovations paysannes existantes : restauration de l'humus des sols par association de cultures, utilisation de plantes de couverture, etc. Sur ce point, certains agronomes se sont mis à l'écoute des agriculteurs pauvres. *Haut du formulaire*

Des politiques macro-économiques socialement destructives

Entre 1960 et 1980, le continent africain a tenté un « rattrapage » économique, en recyclant les pétrodollars du choc pétrolier de 1973, avec des échecs industriels coûteux, des pénuries alimentaires au Sahel en période de sécheresse, et partout un exode rural massif. Les marchés ont été régulés par un État dispensateur de rentes et redistributeur dans les pays producteurs de pétrole (Nigeria). Nombre de petits paysans ont été ruinés du fait de l'importation d'une partie de l'alimentation.

L'ampleur de la dette accumulée dans cette fuite en avant a conduit les institutions de Bretton Woods, appelées à l'aide, à imposer des cures d'austérité et de relance à partir des années 1980 : désétatisation, réduction des dépenses publiques, privatisations et vérité des prix, etc. La « redistribution » des rentes s'est étiolée sans que les exportateurs de café ou de coton – cibles de la politique de relance – y gagnent. La dévaluation de 50 % du franc CFA en 1994 dans les anciennes colonies françaises a eu un effet ravageur sur les budgets des citoyens d'Afrique francophone.

**La « redistribution »
des rentes s'est
étiolée**

Au vu de ces dégâts, l'aide internationale a ajouté un volet social aux politiques d'ajustement structurel. Le continent a alors participé à la « mondialisation heureuse » et à la révolution numérique. On a vu, par exemple, un début d'industrialisation en Ethiopie. Fort des savoir-faire artisanaux de sa population dans le cuir et le textile, ce pays a offert une main-d'œuvre abondante peu coûteuse et des avantages fiscaux aux multinationales pour les attirer dans ses parcs industriels. La misère reste un atout pour appâter des entrepreneurs en quête d'une production à bas coût...

Derrière la crise du COVID-19, des dépendances préoccupantes

La pandémie de COVID-19 ne peut qu'amplifier les problèmes préexistants. Les populations ont toutefois une ressource ultime, en l'absence d'État protecteur : la « débrouille ».

*La crise sanitaire que l'on craignait n'a pas eu lieu*¹²

En janvier 2021, l'Afrique subsaharienne semble avoir échappé au pire, même si l'Afrique du Sud, le Nigeria et le Maroc ont été particulièrement touchés. La jeunesse de la population, la résidence en famille des personnes âgées, l'accessibilité limitée du continent, une population vivant en extérieur, et des mesures rapides ont limité la propagation du virus selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Parmi les mesures prises, on peut citer des restrictions aux rassemblements publics et religieux, la fermeture des frontières, des écoles et marchés, ou encore les couvre-feux. Ces restrictions ont été peu durables, en raison de leur coût économique élevé.

La transmission du COVID-19 a été accélérée par un faible accès à l'eau dans les taudis métropolitains, et la situation aggravée par l'absence de filets sociaux. La fragilité des systèmes de santé accroît le risque de mortalité en cas de contamination. La pandémie mobilisant soignants et ressources, elle menace les progrès réalisés dans la lutte contre d'autres maladies, comme la tuberculose. Heureusement, experts et populations ont toujours su trouver des solutions locales pour se substituer aux errements médicamenteux importés. L'arrivée d'un vaccin traditionnel, fiable, bon marché et facile à administrer devrait permettre de faire face. Si les mutations du virus¹³ ne compliquent pas la situation – et si la mémoire du scandale du Trovan (expérimenté sur des enfants nigériens en 1996) ne vient pas alimenter les peurs...

*Des conséquences économiques catastrophiques pour les pays les plus dépendants*¹⁴

Selon les projections du Fonds monétaire international (FMI) d'octobre 2020, le revenu par habitant de cette année devrait reculer pour se situer au niveau de 2013 et la croissance atteindre 3 % en 2021. Les pays exportateurs de pétrole, l'Angola par exemple, seront touchés. Les économies plus diversifiées comme la Côte d'Ivoire s'en sortiront mieux, mais l'Afrique du Sud devra supporter la perte de plus de 2 millions d'emplois. La crise mondiale va toucher les pays mono-exportateurs : de l'Angola (pétrole) à la Mauritanie (fer), du Lesotho (vêtements) à la Gambie (tourisme). Et la reprise sera difficile dans des pays ployant sous la dette

12. AFD, « COVID-19 en Afrique : un double tsunami », ID4D, 2020 ; African Union et Africa CDC, « Bulletins d'information sur la pandémie de la maladie à coronavirus », 2020, disponible sur : africacdc.org.

13. La mutation sud-africaine du virus met l'Afrique et le monde sous pression en janvier 2021...

14. FMI, « Perspectives économiques régionales. Afrique subsaharienne : vers une reprise difficile », octobre 2020, disponible sur : www.imf.org ; CNUCED, « Rapport 2020 sur les pays les moins avancés : aperçu général », 2020, disponible sur : <https://unctad.org> ; AFD, « Le spectre de la récession économique en Zambie », ID4D, 2020, disponible sur : <https://ideas4development.org>.

antérieure comme la Zambie, dépendante du cuivre et du bon vouloir du Club de Paris et de la Chine. Les envois de fonds des migrants vers l'Afrique subsaharienne – plus vitaux que jamais – ont diminué d'un cinquième en 2020, et ne seront pas compensés par une aide internationale souffreteuse. Cette baisse aura des incidences importantes au Soudan du Sud, au Lesotho, en Gambie, aux Comores et au Sénégal.

Face à une Europe repliée sur elle-même, à une Amérique absente, la Chine conforte ses positions. Au Soudan ou en Algérie, les mouvements sociaux montrent cependant que la population cherche un autre modèle. Ailleurs, on se bat simplement pour survivre.

De nouveaux pauvres chez les citadins et les producteurs dépendant du marché international¹⁵

Les populations les plus exposées aux risques macro-économiques (les planteurs mal protégés par les caisses de stabilisation, par exemple) sont impactées directement, d'autres catégories étant touchées par percolation, comme les « dépendants » des élites ou les agents de l'État. Les conséquences de la pandémie impacteront aussi commerçants et artisans qui offrent biens et services aux citadins. Les habitants des pays enclavés et les paysanneries pratiquant une large autosubsistance seront plus épargnés, s'ils ne subissent ni catastrophe naturelle, ni conflit. Les crises sanitaire, sécuritaire et acridienne au Sahel ont fait basculer de 10 à 15 % de la population dans la crise alimentaire lors de la saison des pluies 2020.

Les mesures de confinement ont perturbé les chaînes d'approvisionnement, ce qui a pesé sur la disponibilité, le prix et la qualité des aliments. Dans le même temps, selon l'Unicef, la malnutrition a progressé chez les enfants de moins de 5 ans en Afrique subsaharienne. Les effets du COVID-19 se feront sans doute sentir pendant une décennie. Les « nouveaux pauvres » vivent dans des zones urbaines à forte densité et travaillent dans l'économie informelle, le transport ou le tourisme, alors que la « débrouille » est devenue plus difficile en ville. Qui plus est, la fermeture des écoles a affecté près de 250 millions d'élèves et aura des conséquences en chaîne sur l'éducation et la formation d'une génération.

15. RPCA (réseau de prévention des crises alimentaires), *Situation pastorale face au coronavirus*, Paris, 2020. CSA (Comité de la sécurité alimentaire mondiale), « Impacts de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition : élaborer des mesures efficaces pour lutter contre la pandémie de faim et de malnutrition », Rome, FAO (Food and Agriculture Organisation).

Cependant, les Africains font généralement preuve d'une remarquable résilience, comme on l'a observé par exemple lors de l'épidémie d'Ebola en Guinée, au Sierra Leone et au Libéria en 2014-2016. Ils pourraient une nouvelle fois surprendre le monde par leur étonnante capacité de « récupération ».

